



Rentrée scolaire Automne 2018

Campus de
Carleton-sur-Mer

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous te transmettons de l'information sur la rentrée scolaire de l'automne 2018.

Tu trouveras, dans le présent document, une foule de renseignements pratiques concernant ton inscription et ton horaire ainsi que des informations générales.

Dates importantes à retenir en prévision de la rentrée:

- **Journée d'inscription au Studio Hydro-Québec du Quai des arts**
 - Jeudi 16 août, 9 h pour les nouveaux admis (et les anciens qui le désirent).
- **Début des cours : lundi 20 août 2018.**

Nous te souhaitons un bon trimestre!

L'équipe du Campus de Carleton-sur-Mer
Françoise Leblanc-Perreault, directrice par intérim

Étapes obligatoires pour confirmer ton inscription :



Paie tes frais d'inscription

Tes frais doivent être payés avant de récupérer ton horaire.

Le paiement se fait :

- par carte de crédit à partir du module «Centre de paiement» dans Omnivox;
- en argent comptant ou par chèque au Cégep;
- au guichet de ton institution financière, ou encore par le biais de ton service bancaire en ligne.

Tu dois payer avant le **15 juillet 2018** et tu t'assures de récupérer ton horaire dans la période prescrite.

NB : Les paiements faits autrement que par Omnivox ou au comptant prennent jusqu'à cinq jours ouvrables avant d'être enregistrés dans notre système.



Récupère ton horaire (obligatoire)

Sur Omnivox entre le 13 août, 10 h et le 16 août 2018, 16 h.

Si l'horaire n'est pas récupéré à la date permise, il sera effacé.

Si tu désires refaire l'horaire par la suite, tu dois prendre rendez-vous avec l'aide pédagogique individuelle (API) au local 207, au 418 364-3341, poste 7252.



Prendre note que des frais de 20\$ s'appliqueront et qu'il est possible que certains cours ne soient plus disponibles.

Modification d'horaire (au besoin)

- **Les demandes de modifications à l'horaire doivent se faire avant le début des cours et doivent être justifiées.**
- **Tu dois prendre rendez-vous avec ton API entre le lundi 13 août, 10 h et le vendredi 17 août, 16 h.**
- Certains étudiants auront un avis les invitant à rencontrer leur API avant de pouvoir consulter leur horaire et devront prendre rendez-vous avec celle-ci.

Ce que tu dois faire pour commencer ton trimestre, au besoin :

Inscris-toi aux services adaptés

- Contacte Annie Léonard, responsable des services adaptés. Si tu disposes d'un diagnostic, elle pourra déterminer les services nécessaires à ta réussite. Bureau 207, 418 364-3341, poste 7265.

Aide financière aux études

- Répondante : Johanie Babin, 418 364-3341, poste 7254. Local 207.
- Pour remplir ta demande d'aide financière, accède à www.afe.gouv.qc.ca.
- Si tu as droit à de l'aide financière pour la première fois, récupère ton certificat de garantie en entrant dans ton dossier par le service en ligne, à l'onglet votre dossier, au lien « Avis ».
- Pour t'assurer de recevoir ton versement d'aide de septembre, assure-toi de récupérer ton horaire à temps.
- Pour plus d'information, consulte le site Web du CÉGEP <http://www.cegepim.ca/gaspe/services-aux-etudiants/aide-financiere>, communique avec Diane Gariépy, par tél. 418 364-3341, poste 4112 ou par courriel aidefinanciere@cegepim.ca

Prends possession de ton agenda scolaire

- Nous espérons que cet outil t'aidera dans la planification de ton travail. Tu y trouveras de l'information sur les différentes politiques et sur les conditions de vie étudiante.

La cafétéria

- La cafétéria du Campus est située au rez-de-chaussée. Tu pourras t'y procurer des repas chauds pour le déjeuner et le dîner, de même que des collations (muffin, fruit, sandwich, etc.) durant toutes les heures d'ouverture.

Abonne-toi au transport

- Consulte le site web : www.regim.info ou viens rencontrer la représentante de la RÉGÎM.

Fais prendre ta photo pour ta carte d'identité (nouveaux étudiants seulement)

- Des séances de photographie pour la carte d'identité étudiante se tiendront au local 307 pendant la journée d'inscription (jeudi 17 août). La carte étudiante est valide tout au long des études. Elle sera réactivée d'une session à l'autre. Les étudiants inscrits à la session précédente n'ont pas besoin de faire prendre leur photo. Ils doivent toutefois apporter leur carte d'identité pour y faire apposer un autocollant au local 307. Le remplacement d'une carte perdue coûte 5\$.

Loue ton casier

- Les étudiants qui désirent louer un casier peuvent le faire au local 307 au coût de 5\$. Seuls les cadenas du Cégep sont permis.

Ascenseur

- Seuls les étudiants souffrant de handicaps physiques permanents ou temporaires peuvent utiliser l'ascenseur.

Procure-toi ta vignette de stationnement

- Pour avoir le droit de stationner ton véhicule sur les terrains du collège, tu dois te procurer une vignette de stationnement (apporte ton numéro de plaque d'immatriculation). La vignette est payable en argent comptant ou par chèque.
- Tarification : 110\$/année, 85\$/session ou 2\$/jour.

Activités sportives et culturelles

- L'information concernant les activités offertes sera disponible à ton arrivée au campus.

Fais modifier ton horaire

- **Les demandes de modifications à l'horaire doit être justifiées.**
- Prends rendez-vous avec ton API au local 207, 418-364-3341, poste 7252 suite à la récupération de ton horaire. La période réservée à la modification d'horaire: du lundi 13 août, 10 h au vendredi 17 août, 16 h.